



---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mercredi 16 septembre 2015 à 18 h 30  
4555, rue de Verdun**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Jean-François Parenteau, Maire d'arrondissement  
Madame la conseillère Manon Gauthier, Conseillère de la ville  
Monsieur le conseiller Luc Gagnon, Conseiller d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Pierre L'Heureux, Conseiller d'arrondissement

**ABSENCES :**

Monsieur le conseiller Sterling Downey, Conseiller de la ville  
Madame la conseillère Marie-Andrée Mauger, Conseillère d'arrondissement  
Madame la conseillère Marie-Eve Brunet, Conseillère d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Madame Michèle Giroux, directrice de l'aménagement urbain et des services aux entreprises  
Madame Caroline Fiset, directrice du bureau d'arrondissement et secrétaire d'arrondissement

---

**À 19 h 45, le quorum étant atteint, la séance débute.**

---

**CA15 210265**

**Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mercredi 16 septembre 2015.

10.01

---

**CA15 210265.1**

**PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

La période de questions n'a pas eu lieu étant donné l'absence d'auditoire.

---

**CA15 210266**

**Octroyer une subvention, sous forme de gratuité d'une valeur estimée à 2 088,00 \$, taxes applicables, pour les services et équipements requis lors des événements mentionnés au sommaire / Approuver la réservation et la période d'utilisation d'espaces de stationnement / Recommander une dérogation quant à la tarification et la durée d'utilisation dans le cadre de certains événements / Édicter les ordonnances nécessaires, selon le cas, relatives à la tenue de divers événements publics extérieurs. (1154637012)**

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'édicter les ordonnances nécessaires pour les événements suivants, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

ÉVÉNEMENT / ORGANISATEUR	LIEU	DATE ET HEURE
1) Escouade CKOI - 96,9 CKOI	Auditorium de Verdun, situé au 4110, boulevard LaSalle	samedi 19 septembre 2015, de 17 h à 23 h
2) 75 <sup>e</sup> anniversaire de l'Auditorium de Verdun - Gratuité de stationnements	Auditorium de Verdun, situé au 4110, boulevard LaSalle - Stationnements numéros 34, 35, 36 et ancien VMBC	samedi 19 septembre 2015, de 10 h à 23 h 59

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun (RCA10 210012, article 148);
- Règlement concernant l'occupation du domaine public (1516);
- Règlement sur les tarifs (RCA14 210007) et son annexe A;
- Règlement RCA06 210012-4 modifiant le Règlement RCA06 210012 relatif à la circulation et au stationnement à l'égard du territoire de l'arrondissement de Verdun, au besoin.

40.01 1154637012

---

**CA15 210267**

**Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 12 395 000 \$ pour la mise aux normes de l'Auditorium de Verdun et de l'Aréna Denis-Savard. (1154637013)**

Le conseiller Pierre L'Heureux donne avis que, lors d'une séance subséquente du conseil d'arrondissement, sera présenté le « Règlement autorisant le financement de 12 395 000 \$ afin de réaliser les travaux du projet de mise aux normes de l'Auditorium de Verdun et de l'Aréna Denis-Savard ».

41.01 1154637013

---

**CA15 210268**

**Avis de motion - Règlement autorisant un emprunt de 3 540 000 \$ pour la réalisation du projet de construction d'un centre aquatique en l'arrondissement de Verdun. (1154637014)**

La conseillère Manon Gauthier donne avis que, lors d'une séance subséquente du conseil d'arrondissement, sera présenté le « Règlement autorisant le financement de 3 540 000 \$, afin

de réaliser les travaux du projet de construction d'un centre aquatique ».

41.02 1154637014

---

### **CA15 210269**

#### **Avis de motion - Règlement de zonage 1700-105. (1152959013)**

Le conseiller Luc Gagnon donne avis de motion que lors d'une séance subséquente du conseil d'arrondissement, sera présenté le Règlement 1700-105 modifiant le Règlement de zonage 1700, tel qu'amendé, de façon à :

- Modifier l'annexe C du règlement de zonage numéro 1700 par le remplacement de la grille des usages et normes relative à la zone H01-30 par la grille C01-30.

43.01 1152959013

---

### **CA15 210270**

**Désigner monsieur Jean-François Parenteau, maire de l'arrondissement de Verdun, à titre de représentant de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du Centre local de développement du Grand Sud-Ouest. (1156811012)**

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE désigner monsieur Jean-François Parenteau, maire de l'arrondissement de Verdun, à titre de représentant de l'arrondissement au sein du conseil d'administration du centre local de développement du Grand Sud-Ouest.

51.01 1156811012

---

### **Levée de la séance**

Il est proposé par le conseiller Luc Gagnon

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 19 h 50.

70.01

---

**JEAN-FRANCOIS PARENTEAU**  
**MAIRE D'ARRONDISSEMENT**

---

**CAROLINE FISETTE**  
**SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT**